

Règlement veut que l'honorable député qui a la parole puisse terminer son discours, après quoi on peut se lever pour apporter des rectifications.

L'hon. M. Pickersgill: Je remercie Votre Honneur. Puis-je dire, en guise d'explication et en toute justice à l'endroit de l'honorable député, qu'il ne se trompe pas. En effet, il n'a pas dit que cette question n'avait jamais été examinée par le cabinet. Il n'a pas dit qu'il n'avait pas reçu copie du télégramme provenant du premier ministre du Canada. J'avais tiré ces deux conclusions toutefois de la déclaration qu'il a effectivement faite à la Chambre et qu'on retrouvera au hansard. L'honorable député s'en souvient certainement. Il nous a dit que la seule façon dont il avait entendu parler de cette question c'était lorsqu'il avait reçu de Terre-Neuve ce qui était censé être une copie du télégramme du premier ministre de Terre-Neuve. Est-ce que cela, toutefois, ne permettrait pas à tout esprit dépourvu de préjugés de juger mes conclusions exactes? Comment pouvais-je faire autrement?

Il ne sert à rien d'insister là-dessus. Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, au moment où je ne pouvais être présent à la Chambre, hier...

Une voix: Pourquoi pas?

M. Gauthier (Portneuf): Vous savez bien pourquoi pas.

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Il croisait le fer avec Paul Martin.

M. Gauthier (Portneuf): Vous n'avez pas eu la bonne grâce d'ajourner la session pour le congrès. Vous savez bien pourquoi.

L'hon. M. Pickersgill: J'avais d'excellentes raisons de ne pas être présent ici. Il s'agissait de choisir celui dont l'importance ne le cédera qu'à celle du premier ministre à la Chambre. Il me semble que c'est une excuse aussi valable que celles que M. Walter Harris, quand il était leader de la Chambre, avait l'habitude d'accepter quand on lui demandait de retarder les travaux. Il le faisait afin d'obliger les députés qui siégeaient alors dans l'opposition. C'était une courtoisie qu'on ne nous accorde pas maintenant.

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur,...

L'hon. M. Pickersgill: Je suppose qu'on va encore une fois prétendre poser la question de privilège.

L'hon. M. Green: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Personne ne peut s'opposer à ce que l'honorable député traite des avantages et des inconvénients de la mesure que nous étudions; mais il n'a pas cessé de la matinée de soulever des questions qui

n'ont aucune pertinence et qui sont tout simplement de la politacillerie de la pire espèce. (*Exclamations*) A mon avis, c'est irrégulier.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député ne se conforme pas au Règlement, maintenant.

M. l'Orateur: Le ministre a raison. On s'est écarté de l'objet du débat précédant la troisième lecture. Par ailleurs, il y a eu une certaine provocation et je prie les députés des deux côtés de la Chambre de s'efforcer de s'en tenir à l'objet en discussion.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je crois que tous les députés non prévenus reconnaîtront volontiers que c'est ce que j'ai toujours essayé de faire depuis mon entrée au Parlement... (*Exclamations*) et je m'efforcerai de m'en tenir strictement au Règlement, dans la mesure où je le connais. Je veux tout d'abord relever la déclaration faite hier par le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales qui figure à la page 3465 du hansard:

Les remarques du premier ministre montrent également clairement, à mon avis, que l'aide ira aux réseaux publics.

Puis il a poursuivi en disant que l'aide allant à ces réseaux publics pourrait, en vertu de dispositions prises par les provinces, bénéficier en quelque sorte aux sociétés privées, mais qu'il n'y aurait aucune aide directe à ces sociétés. J'essaie de gagner du temps en résumant tout simplement ce qu'il a dit, et si ma déclaration n'est pas exacte, je me ferai un plaisir de donner lecture de ses propres paroles. Ce que je veux dire c'est que l'honorable député a déclaré qu'aux termes du bill il ne serait pas possible d'aider une société privée. Est-ce exact? Sinon, j'aimerais qu'on me corrige car je veux être tout à fait juste dans cette affaire. Je présume donc que c'est exact.

L'honorable député de Saint-Jean-Ouest a parlé à ce propos lundi, comme en fait foi la page 3422 du hansard. Je crois que je ferais bien de citer ses propres paroles afin de dissiper tout doute sur l'exactitude de ce que j'avance. Voici ce qu'il a dit:

Voyons ce que le gouvernement actuel va faire pour Terre-Neuve.

Eh bien, nous aimerions certes voir cela. Je cite en ce moment les paroles de l'honorable député de Saint-Jean-Ouest, ministre sans portefeuille.

A Terre-Neuve, je le répète, nous avons des compagnies privées qui produisent de l'énergie qu'elles tiennent à vendre. Elles peuvent augmenter leur production, en se servant de leurs propres fonds et sans solliciter le moindre prêt.

Or, monsieur l'Orateur, c'est précisément à quoi nous nous opposons. Le député a dit que la *Newfoundland Light and Power*